

GV Magonty Cap de Bos

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 décembre 2023

<p><u>Nombre d'Adhérents de l'Association (membres actifs) :</u></p> <p>574 adhérents au 08/12/2023 (1/4 = 143 adhérents)</p> <p><u>Adhérents Présents :</u></p> <p>77 adhérents</p> <p><u>Adhérents représentés :</u></p> <p>133 adhérents</p> <p><u>Total présents et représentés :</u></p> <p>210 adhérents</p>	<p>ORDRE du JOUR</p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 06 janvier 20232. Rapport moral et d'activité saison 2022-20233. Bilan financier saison 2022-20234. Présentation de la saison 2023-20245. Compte de résultat prévisionnel 2023-20246. Election de nouveaux membres au Comité Directeur7. Vote tarifs 2024-2025 et présentation du nouveau mode d'inscription8. Informations diverses
--	---

Après émargement des adhérents présents et vérification des pouvoirs, l'Assemblée Générale est ouverte à **19 H 08**.

77 adhérents sur 574 étant présents et **133 représentés**, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Lydie BELTOISE-BLANC est désignée comme secrétaire de séance.

La Présidente, Sylvie LAGORCE, remercie les adhérents présents.

Elle précise qu'ont été invité à cette Assemblée Générale :

- **le CODEP33** : Comité Départemental Gironde de la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire), représenté par **Martine BURGEL, Présidente du CODEP33.**

Dans notre département de la Gironde **175 clubs** sont affiliés à la FFEPGV.

19 200 licenciés en Gironde en 2022/2023.

- **la mairie de Pessac** : service des sports, service de l'éducation/petite enfance et de la vie associative.

- **nos 7 animatrices** :

- Mireille CASTAING, excusée
- Marine CLAVERIE, **présente**
- Hélène COUSY, excusée
- Marie-Agnès CURUTCHET, excusée
- Valérie DEVAUX, **présente**
- Anne GIRONA, excusée
- Messaline MORCHOISNE, excusée

- **les Syndicats des quartiers de Cap de Bos et de Magonty**

- **la Maison des Associations**

- **Présentation du comité directeur actuel** : 11 membres

- Sylvie LAGORCE, *Présidente*
- Joëlle ARNAL, *Trésorière*
- Marie-Andrée CHAMBON, *Trésorière adjointe (excusée)*
- Lydie BELTOISE-BLANC, *Secrétaire*
- Bernard DANTHEZ, *Secrétaire-adjoint*
- Armelle CHATELLIER
- Martine DE LA TORRE
- Catherine DENOYEL
- Patrick DEVAUX

- Laurence MANCEAU
- Marie-Christine REIF (excusée)

1- APPROBATION du Procès -Verbal de l'AGO du 06 janvier 2023

Le compte-rendu est visible sur notre site internet : www.capbos-gym-pessac.fr.

On retiendra :

- l'attribution, par la commune de Pessac, d'une subvention de 2 500 € en 2022.
- une subvention de 1500€ nous a également été attribuée par le Conseil Régional NA.
- l'exercice 2021-2022 s'est terminé avec un **déficit de 1585 €**. Nous avons encore des jauges imposées dans les salles à la rentrée 2021.
 - fermeture d'un cours de marche nordique le samedi matin à partir du 01/11/2022.

Pour l'approbation du Procès-Verbal de l'AGO du 06 janvier 2023 :

- **Votes «contre» = 0**
- **Abstentions = 0**

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL et d' ACTIVITE saison 2022-2023 :

- En 2023, nous avons obtenu une **subvention** de la commune de Pessac de **2.000 €**, cette aide nous est précieuse pour le développement de notre club.
- Nous avons également obtenu **3000€** de **subvention** de l'Agence Nationale du Sport pour le «sport sur ordonnance» et l'ouverture de deux cours de Body-Zen.
- Nous avons terminé cette saison 2022/2023 avec **542** adhérents (57 de plus que la saison précédente, soit une hausse de 11,8%).

- Ouverture d'un cours de Yoga le jeudi soir de 18h15 à 19h30 à Cap de Bos avec Marine CLAVERIE embauchée en CDI. Elle assure également à la suite un cours de Pilates à Romainville, suite à la décision de Valérie de diminuer son nombre d'heures (deux heures en moins le jeudi).
- Du Body-Zen est proposé avec Valérie le lundi à 18h30 et un nouveau cours à 19h45, nouvelle activité qui a rencontré aussitôt un vif succès.
- Accueil de personnes pratiquant du «sport sur ordonnance» dans trois séances: Gym Douce le mardi à 11h15 avec Messaline, Pilates le mardi à 19h et Marche Nordique le jeudi à 14h30 avec Valérie. Seulement deux personnes ont bénéficié de ce parcours.
- Un seul cours de Marche Nordique le samedi de 9h30 à 11h00 avec Agnès Curutchet suite au manque d'adhérents.
- Pass'sénior proposé aux pessacais de plus de 60 ans, 110 personnes ont fait la démarche en 2022.
- Une augmentation de **+2,7%** des salaires de nos animatrices a été décidée en comité directeur pour la rentrée 2022.
- Une prime de **2500€** a été répartie au prorata du nombre d'heures effectuées par chacune de nos animatrices, versée en juillet 2023.
- Les dossiers d'inscription pour la saison 2023/2024 ont été transmis par mail le 05/06/2023 à tous nos adhérents. De très nombreux dossiers sont arrivés en très peu de temps. La gestion des dossiers «format papier» est devenue difficile. Trop de chèques à encaisser.

Moments festifs de la saison 2022-2023 :

- **Pot d'accueil offert par l'association le 8 octobre 2022 à l'Orangerie, environ 70 personnes présentes. Une séance de danse collective a été proposée dans le parc avec Marine, avec une belle météo. Une trentaine de personnes y ont participé, très bons retours.**
- **Marche nocturne avec Valérie le vendredi 25 novembre 2022, 18 personnes y ont participé.**

- Galette des rois le 6 janvier 2023 à la suite de notre Assemblée Générale, 90 personnes présentes.
- Séance de «Yoga du Rire» avec Mireille Gué le samedi 25 février 2023 avec un vif succès et une demande de renouveler l'expérience, 25 participants.
- Séance «les gestes qui sauvent» animée par le Dr Vazel le mercredi 29 mars 2023 à l'Orangerie. Une vingtaine de participants.
- Repas dansant le vendredi 12 mai 2023 à l'Orangerie. Tajine au menu et animation musicale grâce au matériel de Marc Galéa. Très bonne ambiance, 90 personnes présentes.
- Découverte du Yoga avec Marine le vendredi 2 juin 2023 à Toctoucau, une vingtaine de participants.
- Sorties «Longe-côte» à Arcachon les samedis 10 et 17 juin 2023 avec deux groupes de 13 personnes à chaque séance. Succès pour cette découverte. Animation assurée par Valérie Laporte. Pique-nique sur la plage.
- Séance de «Yoga du Rire» avec Mireille Gué le mercredi 28 juin 2023, suite à la forte demande, 28 participants.

Pour l'approbation du rapport moral et d'activité de l'année écoulée:

- Votes «contre» = 0
- Abstentions = 0

Le rapport moral et d'activité 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.

3 - BILAN FINANCIER saison 2022-2023

Joëlle ARNAL, notre Trésorière, présente le compte de résultat 2022-2023 et le bilan au 31/08/2023. Ils sont annexés au présent procès-verbal (annexes 1 & 2). Elle explique les différents postes de recettes et de dépenses ainsi que leur variation par rapport à l'exercice précédent.

COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat de l'exercice 2022-2023 fait ressortir un bénéfice de **2 519,17€** (pour un prévisionnel à 0) et un déficit en 2021-2022 de **-1 585,94 €**.

Détail des Produits:

Le total des produits, de **83 107 €**, est supérieur au budget prévisionnel (3 862 €) et en augmentation de **16 502 €** par rapport à 2021-2022

- **Augmentation de nos tarifs**
- Nombre d'Adhérents en augmentation de **12% (542 en 2022-2023 contre 485 en 2021-2022)**
- Subventions supérieures de 1000€ par rapport à 2021-2022

Détail des Charges:

Le total des charges, de **80 588 €**, est supérieur au budget prévisionnel (1 343 €) et en augmentation de **7 115 €** par rapport à 2021-2022, du fait essentiellement

- Salaires : ouverture d'un nouveau cours de body zen et prime accordée à nos animatrices.
- Augmentation de la location du stage nautique
- Paiement d'animateurs externes pour les activités annexes (yoga du rire, longe-côte)

Contributions volontaires en nature:

Le poste «bénévolat» correspond à la valorisation du temps passé par les élus pour le fonctionnement de l'association soit 3 033 h au taux horaire des animatrices + charges sociales.

Le poste «prestation en nature» correspond à la valorisation des salles mises à disposition par la commune de Pessac.

BILAN

Le total du bilan est de **50 621 €**.

Bilan Actif

La trésorerie est de **50 344 €** en augmentation de **1 722 €** par rapport à 2021-2022.

Bilan Passif

Les fonds propres, avant affectation du résultat, s'élèvent à **43 678 €** et correspondent au cumul des résultats depuis la création de l'association en 1977. Les produits constatés d'avance de 2000 €, correspondent à la subvention PSF perçue en Août 2022 pour la mise en place de 2 cours «Sport sur Ordonnance» en 2022-2023.

Après avoir répondu aux questions posées par les adhérents sur les comptes de l'exercice 2022-2023, nous prenons connaissance du rapport fait par notre vérificateur aux comptes, Etienne Cocco:

Vérification des comptes Association Sportive GV Magonty – Cap de Bos

EXERCICE COMPTABLE septembre 2022 –août 2023

La vérification des comptes, pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023, a été effectuée en distanciel; les documents comptables m'ont été adressés par courriel.

L'exercice comptable est clos au 31/08/2023.

Les égalités comptables remarquables ont été respectées à savoir:

- Pour le compte résultat: total débit = total crédit ;
- Pour le bilan: total de l'actif = total du passif;
- La balance des comptes présente les mêmes totaux.

Le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31/08/2022 a été soldé au début de l'exercice 2022 – 2023. Ce dernier exercice est devenu excédentaire de 2519,17 €. Cet excédent d'exploitation apparaît dans le compte résultat et au passif du bilan.

Au cours de l'exercice 2021- 2022, il a été fait une reprise sur provisions pour risques et charges d'exploitation. Au cours de l'exercice 2022–2023 il n'y a pas eu de dotation pour provisions pour risques et charges d'exploitation.

Les 198 pièces comptables enregistrées, sans discontinuité, dans le journal de trésorerie respectent la suite naturelle des nombres entiers.

L'ensemble de ces pièces, d'après les libellés comptables, concernent exclusivement la gestion et l'activité de l'association.

La vérification des documents comptables permet de justifier et certifier la sincérité de la comptabilité de l'association pour l'exercice 2022-2023.

Nous pouvons donc, en toute confiance, approuver les comptes de cet exercice comptable; féliciter et remercier les trésorières pour leur remarquable travail.

Les comptes de l'exercice 2022/2023 sont soumis au vote.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 :

- **Votes «contre» = 0**
- **Abstentions = 0**

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 sont approuvés à l'unanimité des votants.

4- PRESENTATION de la Saison 2023-2024:

- Nous avons participé au forum des Associations le **samedi 9 septembre 2023** avec une forte affluence le matin seulement, à cause des trop fortes chaleurs.
- Les cours ont repris le **lundi 11 septembre 2023**.
- Fermeture du cours de marche Nordique du samedi matin: 9 inscrits seulement après le forum et aucune demande ce jour. Agnès Curutchet qui assurait ce cours, a trouvé deux heures le samedi dans une autre commune plus près de chez elle. Nous avons cherché à la remplacer, mais pas d'animateurs disponibles le samedi matin.
- Ouverture d'un nouveau cours de stretching avec Agnès Curutchet le vendredi de 10h30 à 11h30 à Cap de Bos.
- Nouveaux créneaux le lundi soir à Cap de Bos, nous avons la salle de 17h00 à 20h00 et Valérie enchaîne ses 3 cours dans cette salle.
- L'école élémentaire de Cap de Bos étant en travaux, deux salles de remplacement nous ont été attribuées, avec un début chaotique: l'école Maternelle La Farandole le lundi soir et l'école Maternelle Roland Dorgelès le jeudi soir.
- Cette saison, aucune prescription à ce jour pour le «sport sur ordonnance».

Bilan des inscriptions au 08 décembre 2023

Au 08 décembre 2023, le nombre d'adhérents est de **574**, soit **33** adhérents de plus par rapport à la saison précédente.

Nous avons **9 jeunes de 14 à 25 ans**.

Nous avons **48 couples**.

Les hommes représentent toujours **10%** de nos adhérents.

99 personnes ont bénéficié du Pass'sénior. C'est en baisse car plusieurs adhérents n'ont pu acheter leur carnet, la mairie ayant annoncé qu'ils étaient épuisés courant septembre.

Tous nos cours sont actuellement complets à l'exception du cours de marche nordique du jeudi où il reste quelques places.

Les cours d'aquagym sont complets, plus de demande cette saison sur cette activité, des personnes sur liste d'attente.

Point sur l'achat des licences :

Nous avons acheté les **licences pour 570 adultes et 2 licences «enfant»** (14/17 ans) à ce jour. Une personne est licenciée dans un autre club de la FFEPGV. Pour la saison 2023-2024, notre Club a financé l'achat de licences "animateurs" pour **4 de nos animatrices**.

Cours proposés par notre Club pour la saison 2023-2024 :

TOTAL : **35 séances** par semaine (soit 36 heures)

- Mireille CASTAING assure 8 séances (Pop Pilates et Gym Dynamique)
- Marine CLAVERIE assure 2 séances (Yoga et Pilates)
- Hélène COUSY assure 2 séances (Yoga et Pilates)
- Agnès CURUTCHET assure 4 séances (Pilates, Pilates sénior et Stretching)
- Valérie DEVAUX assure 11 séances (MNSS, Pilates, Body-Zen, Gym Dynamique et Gym Douce)
- Anne GIRONA assure 2 séances (Aquagym)
- Messaline MORCHOISNE assure 6 séances (Gym Douce, Pilates et Stretching)

Moments festifs saison 2023-2024 :

- **Vendredi 6 octobre 2023**: Pot d'accueil à l'Orangerie avec **environ 80** personnes présentes. Moment très convivial.
- **Vendredi 1er décembre 2023**: Marche nocturne avec Valérie aux Sources du Peugue. 12 personnes y ont participé sur 25 inscrits, météo défavorable.

A venir :

- **Mercredi 13 décembre 2023**: séance «Yoga du Rire» avec Mireille Gué à l'Orangerie. Une trentaine de personnes inscrites et une dizaine sur liste d'attente.

- **Vendredi 19 janvier 2024**: Galette des rois dans la salle de l'Orangerie.
- Une séance «**Les gestes qui sauvent**» sera proposée courant mars (date à définir) avec le Dr Vazel à l'Orangerie.
- Différentes sorties seront proposées en cours de saison dont: la découverte du **Nordic-Yoga avec Valérie**, du long-côte,... Plusieurs séances de Yoga du rire (grand succès).
- **Repas dansant de «Fin de saison»**: **Samedi 1^{er} juin 2024** salle de l'Orangerie.

Renouvellement des adhésions avec les partenaires suivants :

- FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire). Affiliation annuelle.
- Syndicats de Quartier de Magonty et de Cap de Bos
- Office du Sport de Pessac
- Maison des Associations de Pessac (formations intéressantes proposées pour les bénévoles)

Réunions du Comité Directeur saison 2023-2024

5 réunions sont prévues dans la saison: la première a eu lieu avant la rentrée en septembre 2023 avec invitation de nos 7 animatrices, une autre a eu lieu en novembre 2023. Les prochaines auront lieu en 2024.

Mise au vote des activités de la saison 2023-2024:

- **Votes «contre»= 0**
- **Abstentions = 0**

Le prévisionnel d'activité de la saison 2023-2024 est voté à l'unanimité.

5 - Compte de Résultat Prévisionnel 2023-2024

Joëlle ARNAL, notre Trésorière, présente le budget prévisionnel pour cette saison 2023/2024. Ils sont annexés au présent procès-verbal (annexes 3).

Détail des Produits:

Le total des produits, de **86 830 €**, est en augmentation de **3 723 €** par rapport à 2022-2023 entièrement couverte par les cotisations de nos adhérents ((570).

Nous prévoyons d'obtenir une subvention de 2 000 € de la Mairie de Pessac.

Nous avons obtenu une subvention de l'Agence Nationale du Sport de 2 000 € (reçue en août 2023 pour la saison 2023-2024) pour le Sport sur Ordonnance. Cette subvention est inférieure de 1 000 € à l'an passé.

Détail des Charges:

Le total des charges, de **86 830 €**, est en augmentation de **6 242 €** par rapport à 2022-2023, du fait essentiellement

- Salaires: Augmentation accordée à nos animatrices au 01/09/2023
- Augmentation de la location du stage nautique (+ 8%)
- Autres services extérieurs: à compter du 1^{er} janvier 2024, notre logiciel de comptabilité ASSOCONNECT nous sera refacturé. Jusqu'au 31/12/2023, ce logiciel était pris en charge par la Fédération. Nous prévoyons un coût de 1 200 € dans le budget mais nous n'avons aucune information sur le montant.

Après avoir répondu aux demandes de précisions, le budget prévisionnel 2023-2024 est proposé aux votes.

- votes «contre»= 0
- abstentions = 0

Le compte de résultat prévisionnel 2023-2024 est voté à l'unanimité.

6 - Élections de nouveaux membres au Comité Directeur :

Un appel à candidature a été lancé pour le poste vacant de vice-président et suite au départ de Catherine DENOYEL qui a terminé son mandat de 4 ans et qui ne souhaite pas le renouveler.

Nous la remercions pour tout son investissement, son dévouement au sein de notre équipe. Toujours volontaire, c'était un plaisir de travailler à ses côtés.

En réponse à cet appel **trois personnes** ont manifesté leur envie de rejoindre l'équipe du comité directeur.

Y a-t-il dans la salle, des personnes souhaitant rejoindre le comité directeur ?

Aucune personne se manifeste.

Les nouveaux membres se présentent : Jacques CUNY et Olivier SELOSSE.

Annie LAGARDERE n'ayant pu se libérer ce soir, elle nous a préparé une lettre (ci-jointe en annexe 4).

Tous les autres membres actuels du Comité Directeur renouvellent leur engagement (dont Joëlle ARNAL notre trésorière, dont le mandat de 4 ans se terminait maintenant).

Marie-Andrée CHAMBON reste au comité directeur tout en quittant sa fonction de trésorière-adjointe (poste désormais occupé par Jacques CUNY).

Un appel a été lancé pour trouver un deuxième vérificateur aux comptes afin de seconder Etienne COCCO.

Corinne HERNANDEZ a répondu à cet appel et se propose pour remplir cette fonction.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'élection de nouveaux membres par un vote à main levée:

- votes «contre» le vote à main levée = 0
- Abstentions = 0

L'Assemblée valide à l'unanimité le vote à main levée pour l'élection des nouveaux membres au Comité Directeur.

Vote à main levée pour l'entrée au Comité Directeur de:

- Jacques CUNY
- Annie LAGARDERE
- Olivier SELOSSE
-

Et pour un deuxième vérificateur aux comptes: Corinne HERNANDEZ

- Votes «contre» = 0
- Abstentions = 0

Les nouveaux membres sont élus à l'unanimité des votants.

Le Comité Directeur de l'Association se compose donc de 13 membres qui sont les suivants :

- **Joëlle ARNAL**
- **Lydie BELTOISE-BLANC**
- **Marie-Andrée CHAMBON**
- **Armelle CHATELLIER**
- **Jacques CUNY**
- **Bernard DANTHEZ**
- **Martine DE LA TORRE**
- **Patrick DEVAUX**
- **Annie LAGARDERE**
- **Sylvie LAGORCE**
- **Laurence MANCEAU**
- **Marie-Christine REIF**
- **Olivier SELOSSE**

Nos vérificateurs aux comptes sont : Etienne COCCO et Corinne HERNANDEZ

7 – Tarifs des adhésions 2024-2025 :

Il est proposé de maintenir les mêmes cotisations de base pour la saison 2024/2025 :

La cotisation de base resterait donc à **90€**.

Pour l'Aquagym, le tarif de location du bassin ayant fortement augmenté, nous proposons d'ajouter **115€** au lieu de 110€ soit, **90 + 115 = 205€** (hors licence/assurance) au lieu de 200€ (soit une augmentation de 5€). Augmentation de 9% du tarif de location du bassin (65,475€ pour 45min).

Pas de changement sur le calcul des tarifs avec réduction, les pourcentages seront les mêmes (couples, jeunes, demandeurs d'emploi).

Voir tableau des tarifs ci-joint en annexe 5.

Le tarif de la licence 2024-2025 va changer car la part départementale passera de 4,50 € à **5,00 € (augmentation de 50 cts)** suivant la décision prise lors de l'AG du CODEP33 le 25/11/2023.

Mise au vote des tarifs 2024/2025 :

- **Votes «contre» = 0**
- **Abstentions = 0**

Les tarifs 2024-2025, tels que précisés ci-dessus, sont adoptés.

Présentation du nouveau mode d'inscription pour la saison 2024/2025:

Suite au nombre croissant d'adhésions et à toutes les difficultés que cela entraîne (nombre de chèques impressionnant, gestion de l'arrivée des dossiers aléatoire, remplissage des cours trop complexe...) nous avons décidé de franchir le pas et de proposer l'inscription en ligne grâce à notre logiciel «AssoConnect» conçu pour la gestion des associations sportives.

Courant juin, un mail sera envoyé avec le lien vous permettant d'accéder directement sur l'espace pour vous inscrire. Il sera **accompagné de toute la procédure à suivre et du questionnaire santé**.

Pour les personnes mal à l'aise avec l'informatique ou qui n'y ont pas accès, des dossiers classiques seront toujours à leur disposition. Ces dossiers seront traités de façon très régulière pour ne pas les pénaliser, notamment sur le remplissage des cours.

Nouveauté: le nom de jeune fille sera demandé et obligatoire (pour l'achat des licences).

Les avantages :

- Limiter le nombre de chèques grâce au paiement par carte bancaire.
- Meilleure gestion du remplissage des cours qui se fera au même moment. Nous déterminerons le nombre de personnes par séance et par salle.
- Remboursement facilité grâce à la carte bancaire, directement sur votre compte. Toujours la possibilité de se désinscrire avant le 20/09.
- Vous recevrez aussitôt une confirmation de votre inscription par mail.

Les inconvénients:

- Le débit sur votre compte sera immédiat à l'inscription en juin (pour le premier versement, car toujours la possibilité de payer en 3 fois).
- Pas de possibilité de télécharger un document comme, l'attestation au questionnaire santé ou un certificat médical. Une case sera à cocher pour valider le fait que vous aurez répondu au questionnaire et les certificats (si besoin) seront à nous faire parvenir (dans la BAL).

8 – Informations diverses:

- Renouvellement de notre Label Qualité Club Sport Santé pour la période 2023/2027 (petit cadeau remis à l'entrée).
- Passage de la flamme olympique à Pessac le **jeudi 23 mai 2024**. Un appel à bénévoles sera lancé pour des besoins en «signaleurs». L'organisation est gérée par le service des sports de la mairie de Pessac.

- **NOS JEUX SPORT SANTÉ:** Manifestation organisée par notre comité départemental le **samedi 8 juin 2024** de 9h00 à 17h30 sur le site du Bourgaillh. Diverses activités seront proposées tout au long de la journée (course à pied, marche afghane, stretching, danse en ligne, atelier alimentation, Food truck et village exposant...)
Nous aurons besoin de bénévoles pour encadrer cette manifestation, un appel sera lancé au sein de notre club qui apportera de l'aide.

- **SPORT SANTÉ CHEZ SOI:** offre complémentaire à tous les licenciés (mixte présentiel et digital). Différents programmes sur 8 semaines, avec 3 activités par semaine qui sont proposés sur le site: www.sport-sante.fr (création d'un compte avec son numéro de licence). Nouveau programme «STRESS ET SOMMEIL».

Questions diverses posées par l'Assemblée

- ***Est-il possible de limiter le nombre de cours par adhérent pour laisser de la place à de nouveaux: nous avons acté en séance que pour cette année encore, il n'y aurait pas de limite car il y a peu d'adhérents avec plus de 3 cours par semaine.***

- ***Pour la prochaine session d'inscription sur Assoconnect, y aura-t-il des dates imposées pour les paiements en 3 fois: cela n'est pas prévu pour l'instant.***

- ***Est-il possible de faire une permanence pour aider à faire son inscription sur Assoconnect: nous allons réfléchir à la demande.***

- ***Le paiement sur Assoconnect est-il sécurisé: oui***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à **20 heures 33**.

La Présidente
Sylvie LAGORCE

Handwritten signature of Sylvie Lagorce in blue ink, featuring a stylized 'S' and 'L'.

La Trésorière
Joëlle ARNAL

Handwritten signature of Joëlle Arnal in blue ink, featuring a stylized 'J' and 'A'.

La secrétaire de séance
Lydie BELTOISE-BLANC

Handwritten signature of Lydie Beltoise-Blanc in blue ink, featuring a stylized 'L' and 'B'.

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 08/12/2023 – ANNEXE 1

Compte de résultat saison 2022/2023

GV Magonty Cap de Bos

COMPTE DE RESULTAT 01/09/2022 au 31/08/2023 : Prévisionnel & Réalisé

CHARGES	Montants		PRODUITS	Montants		RAPPEL 2021-2022	
	Réalisé au 31/08/2023	Prévisionnel 2022-2023		Réalisé au 31/08/2023	Prévisionnel 2022-2023	Charges 2021-2022	Produits 2021-2022
60 - Achats	5 406,77	5 283,00	70 - Ventes	4 021,07	1 423,00	5 257,11	3 706,10
Prestations de services (manifestations, animations)	1 946,70	2 190,00	706 Prestations de services (manifestations, animations)	939,00		1 583,21	0,00
Achats de petit équipement & Fournit.bureau	538,42	380,00	708 - Refacturat.mise à dispo.perso	44,77		308,65	
Achat petit matériel pour revente	2 921,65	2 713,00	707 - Revente de petit matériel	3 037,30	1 423,00	3 365,25	3 706,10
61 - Services extérieurs	3 955,26	4 014,98	74 - Subventions d'exploitation	5 000,00	5 000,00	3 520,44	4 000,00
Location Stade Nautique	3 955,26	4 014,98	Commune	2 000,00	2 000,00	3 520,44	2 500,00
Locations salles	0,00		PEPS			0,00	1 500,00
Divers			PSF-ANS	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
62 - Autres services extérieurs	1 368,46	750,00				551,61	
Autres serv.extérieurs	1 368,46	750,00				551,61	
63 - Impôts et taxes	789,40	903,28				778,12	
Contribution formation profess.continue	670,09	823,28				718,12	
Frais de Formation des animatrices	119,31	80,00				60,00	
64 - Charges de personnel	54 209,20	53 602,14	79 - Transferts de charges	0,00	0,00	50 310,99	0,00
Rémunérations brutes+Activité Partielle	45 532,48	43 560,00	Salaires : Activité Partielle			41 473,83	
Charges sociales patronales	8 277,82	9 660,54				8 508,16	
Autres ch. de personnel (dont méd.du trav.)	398,90	381,60				329,00	
65 - Charges div.gest.courante	14 859,20	14 691,60	75 - Produits div.gest.courante	73 276,72	72 822,00	13 054,80	58 591,58
Achats licences Adhérents	14 721,40	14 522,00	Licences des Adhérents	14 721,40	14 522,00	12 929,40	12 929,40
Achats licences animatrices	137,80	169,60	Cotisations des adhérents	58 555,32	58 300,00	125,40	45 293,86
Autres charges diverses de gestion courante	0,00		Produits divers de gestion courante	0,00			368,32
Dotation aux provisions ch.exploitation	0,00						
66 - Charges financières			76 - Produits financiers	809,67	0,00		307,56
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	80 588,29	79 245,00	TOTAL DES PRODUITS	83 107,46	79 245,00	73 473,07	66 605,24
Charges sur exercices antérieurs	0,00		Produits exceptionnels	0,00			3 290,89
Charges couvertes par des provisions	0,00		781500 Reprise s/prov.ch.exploit	0,00		3 484,00	5 475,00
RESULTAT 2022-2023	2 519,17	0,00				-1 585,94	
0,00							
TOTAL GENERAL	83 107,46	79 245,00	TOTAL GENERAL	83 107,46	79 245,00	75 371,13	75 371,13
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE							
86 - Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Mise à disposition gratuite de locaux (1130 séances)	28 458,00		Prestations en nature	28 458,00			27 517,50
Personnel bénévole (équivalent de 4 personnes à 1/2 temps sur 10 mois à 18,30 € chargé)	55 511,22		Bénévolat	55 511,22			53 698,16

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 08/12/2023 – ANNEXE 2

Bilan au 31 Août 2023

GV Magonty Cap de Bos

BILAN AU 31/08/2023

BILAN ACTIF	31/08/2023			31/08/2022	BILAN PASSIF	31/08/2023	31/08/2022
	Brut	Amortissts	Net				
Partis sociales CRCA	45,00		45,00	45,00	FONDS PROPRES		
ACTIF IMMOBILISE (I)	45,00	0,00	45,00	45,00	Fonds Associatifs	43 677,79	45 263,73
CREANCES à COURT TERME					Résultat de l'exercice	2 519,17	-1 585,94
Débiteurs divers	0,00		0,00	110,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	46 196,96	43 677,79
Produits à Recevoir	0,00		0,00	0,00	PROVISIONS POUR CHARGES	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	232,00		232,00	308,84	DETTES		
total Créances à Court Terme	232,00	0,00	232,00	418,84	Fournisseurs, Factures à recevoir	0,00	0,00
DISPONIBILITES					Personnel, charges à payer	0,00	0,00
Crédit Agricole : Compte-courant	2 813,45		2 813,45	4 526,44	Organismes sociaux : C.E.A.	2 032,00	2 040,00
Crédit Agricole : Livret A	47 267,13		47 267,13	44 058,50	Organismes sociaux : Ch. à payer	392,00	368,00
Interets courus s/Livret A	0,00		0,00	0,00	Organismes sociaux : AFDAS	0,00	0,00
Caisse espèces	263,38		263,38	37,01	Produits constatés d'avance	2 000,00	3 000,00
Sous-total Disponibilités	50 343,96	0,00	50 343,96	48 621,95	TOTAL DETTES (II)	4 424,00	5 408,00
ACTIF CIRCULANT (II)	50 575,96	0,00	50 575,96	49 040,79	TOTAL PASSIF (I) + (II)	50 620,96	49 085,79
TOTAL ACTIF (I) + (II)	50 620,96	0,00	50 620,96	49 085,79			

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 08/12/2023 – ANNEXE 3

PREVISIONNEL 2023-2024

GV Magonty Cap de Bos

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2023 - 2024

CHARGES	Prévisionnel 2023-2024	Rappel réalisé 2022-2023	PRODUITS	Prévisionnel 2023-2024	Rappel réalisé 2022-2023
60 - Achats	5 690,00	5 406,77	70 - Ventes	3 890,00	4 021,07
<i>Prestations de services (manifestations, animations)</i>	2 150,00	1 946,70	<i>705 Prestations de services (manifestations, animations)</i>	950,00	939,00
<i>Achats de petit équipement & Fournit.bureau</i>	600,00	538,42	<i>708 - Refacturat.mise à dispo.personnel</i>		44,77
<i>Achat petit matériel pour revente</i>	2 940,00	2 921,65	<i>707 - Revente de petit matériel</i>	2 940,00	3 037,30
61 - Services extérieurs	4 387,16	3 955,26	74 - Subventions d'exploitation	4 000,00	5 000,00
<i>Location Stade Nautique</i>	4 307,16	3 955,26	<i>Commune</i>	2 000,00	2 000,00
<i>Locations salles</i>			<i>ANS-PSF</i>	2 000,00	3 000,00
<i>Divers</i>			<i>PEPS</i>		
62 - Autres services extérieurs	2 600,00	1 368,46			
<i>Autres serv.extérieurs</i>	2 600,00	1 368,46	<i>Fonds propres</i>		
63 - Impôts et taxes	982,42	789,40			
<i>Contribution formation profess.continue</i>	862,42	670,09			
<i>Frais de Formation des animatrices</i>	120,00	119,31			
64 - Charges de personnel	57 363,34	54 209,20	79 - Transferts de charges	0,00	0,00
<i>Rémunérations brutes</i>	45 630,67	45 532,48			
<i>Charges sociales patronales</i>	11 132,67	8 277,82			
<i>Autres ch.de personnel (dont méd.du trav.)</i>	600,00	398,90			
<i>58 345,76</i>					
65 - Autres charges de gestion courante	15 807,50	14 859,20	75 - Autres produits de gestion courante	77 940,42	73 276,72
<i>Achats licences Adhérents</i>	15 637,50	14 721,40	<i>Licences des Adhérents</i>	15 637,50	14 721,40
<i>Achats licences animatrices</i>	170,00	137,80	<i>Cotisations des adhérents</i>	62 302,92	58 555,32
		0,00			0,00
<i>Charges diverses de gestion courante</i>		0,00	<i>Produits divers de gestion courante</i>		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers	1 000,00	809,67
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	86 830,42	80 588,29	TOTAL DES PRODUITS	86 830,42	83 107,46
<i>Charges s/exercices antérieurs</i>			<i>Produits exceptionnels</i>		
<i>Charges couvertes par des provisions</i>			<i>781500-Reprise s/provisions</i>		
RESULTAT	0,00	2 519,17			
TOTAL GENERAL	86 830,42	83 107,46	TOTAL GENERAL	86 830,42	83 107,46

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			
<i>Mise à disposition gratuite de locaux (1132 séances)</i>	33 960		
<i>Personnel bénévole (équivalent de 4 personnes à 1/2 temps sur 10 mois)</i>	56 118		
87 - Contributions volontaires en nature			
<i>Prestations en nature</i>		33 960	
<i>Bénévolat</i>		56 118	

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 08/12/2023 – ANNEXE 4

Lettre de motivation Annie LAGARDERE

Madame Annie LAGARDÈRE
15 rue Marin Lameslée
33600 PESSAC
Tél : 06 10 41 14 39
andaju@club-internet.fr

Pessac le 6 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2023.

Je me présente:

Annie Lagardère, j'ai 62 ans ,retraîtée depuis 2 ans de La Poste, gestion clientèle et gestion archives à la Banque Postale.

En me rendant à la fête des Associations de Pessac en 2018, j'ai adhéré à votre Association G.V Magonty Cap de Bos. Mon activité depuis 2018 est le Pop Pilates avec Mireille Castaing. J'adore ces cours dynamiques, professionnels et bienveillants.

Je souhaiterais participer, donner de mon temps bénévolement en intégrant le Comité Directeur.

J'espère vous rencontrer prochainement Mesdames,Messieurs.

Bonne Assemblée.

Annie Lagardère.



Tarifs proposés pour la saison 2024/2025 – ANNEXE 5

TARIFS SAISON 2024/2025

TARIFS	
1- COTISATION DE BASE	
Individuelle adulte	90 €
Couple	72 €
Jeune 14 à 25 ans	54 €
Demandeur d'emploi	76 €
2- ACTIVITES	
Gym Dynamique, Pilates, Body-Zen, Gym Douce ou Stretching	+ 10 € pour toute la saison
Yoga	+ 25 € pour toute la saison
Marche Nordique	+ 25 € pour toute la saison
Cours d'Aquagym	+115 € pour toute la saison
3- LICENCE-ASSURANCE OBLIGATOIRE + 28,00€ (23,00€ jeunes 14 à 17 ans)	